



Les conteneurs standards seront-ils encore pris en charge?

Oui, avec deux systèmes à choix: soit l'entreprise remplit son conteneur avec des sacs taxés, soit elle demande une taxation au poids. Dans ce deuxième cas, le conteneur sera équipé d'une puce électronique pour l'enregistrement et la facturation de la quantité de déchets, au prix de CHF 410.- la tonne. Pour tout renseignement, merci de prendre contact avec le service de l'environnement, 027 452 04 14.